

ABONNEMENT

|                      |        |
|----------------------|--------|
| Saumur :             |        |
| Un an . . . . .      | 30 fr. |
| Six mois . . . . .   | 16     |
| Trois mois . . . . . | 8      |
| Poste :              |        |
| Un an . . . . .      | 35 fr. |
| Six mois . . . . .   | 18     |
| Trois mois . . . . . | 10     |

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS

|                           |    |
|---------------------------|----|
| Annonces, la ligne . . .  | 30 |
| Réclames, — . . . . .     | 30 |
| Faits divers, — . . . . . | 75 |

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
L'AGENCE HAYAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 MARS

## INTERPELLATION

Sur la mise en disponibilité du général Boulanger

A la Chambre, hier, à 3 heures 1/2 seulement, M. de Cassagnac a commencé son interpellation. La salle et les tribunes étaient bondées, notamment la tribune diplomatique au premier rang de laquelle figurait l'ambassadeur d'Allemagne qui ne doit pas être fâché de voir comment la République nous relève!

Un silence profond au début du discours de M. de Cassagnac, silence bientôt troublé par des protestations et des hurlements, car, suivant son habitude, avec plus de véhémence qu'il ne serait besoin, l'orateur se lance dans des attaques personnelles, attaques assez légitimes cependant, car lorsque M. de Cassagnac dit que c'est l'engouement absurde et irréfléchi des républicains de toute nuance et plus tard les pusillanimités des ministères de résignation qui ont créé la fausse popularité de M. Boulanger, il ne sort point de la vérité. Vrai encore quand il dit que cette popularité de M. Boulanger n'est faite que de l'impopularité de la République. Successivement tous les groupes frappés protestent. M. Goblet paille, M. Tirard crie, M. Pelletan gifle, M. Clémenceau tonne; ce qui ne détruit nullement les assertions de l'orateur.

Seulement nous ne comprenons pas très bien la raison qui pousse celui-ci à soulever en ce moment ces fureurs. Nous préférons M. de Cassagnac quand, laissant de côté une revue de journaux qui soulève à propos de l'Allemagne un hors-d'œuvre peu en circonstance, il rentre sur le vrai terrain de la discussion: « Vous avez voulu faire une armée politique, une armée républicaine, au lieu d'une armée nationale. Tous, tant que vous êtes, vous avez applaudi M. Boulanger introduisant la politique dans l'armée, volant des grades, chassant des prétendants lé-

gitimes, et vous avez fait un prétendant de la rue qui veut vous chasser vous-mêmes. » Bref, M. de Cassagnac stigmatise très justement les fautes de la République, fautes qui cependant ne sauraient en aucun point excuser ou couvrir celles de M. Boulanger, un peu trop laissées dans l'ombre, ce qui nous explique l'accueil assez froid fait à l'orateur lorsque, vers 4 heures 1/2, après une heure de discours comme il l'avait annoncé au préalable, il est descendu de la tribune.

M. Tirard l'y remplace. Ici un petit attrapage entre lui et l'orateur précédent sur la bijouterie en faux et en vrai, la manière de porter son nom, nouveau hors d'œuvre peu attrayant. M. Tirard, d'ailleurs, il faut lui rendre cette justice, ne s'y attarde pas. Il rappelle les fautes commises contre la discipline par M. Boulanger, ses déguisements, ses mensonges, la facilité avec laquelle il a prêté son nom à toutes les propagandes. Il nie qu'on ait mis une armée de policiers aux trousses du général de Clermont-Ferrand. C'est M. Boulanger lui-même qui s'est dénoncé à la juste sévérité du ministre de la guerre. M. Boulanger, frappé, au lieu de se tenir tranquille, a redoublé d'indiscipline. Aussi son chef hiérarchique vient-il de le traduire devant un conseil d'enquête. C'est pourquoi le président du conseil demande l'ordre du jour pur et simple.

M. Laguerre monte à la tribune et commence par donner lecture d'une lettre dans laquelle le général Boulanger dit: « Vous savez que je n'ai jamais menti !!! » Il déclare qu'il est soldat discipliné, excellent républicain. Il ne connaît pas la Cocarde. Il ignore s'il existe des journaux boulangistes. Il proclame qu'il serait le dernier des lâches s'il se permettait de conspirer contre la République.

Une voix crie: A joindre-àux lettres du duc d'Aumale!

Et l'on rit à se tordre.

Cette interruption soulève une longue salve d'applaudissements sur les bancs des droites et du centre.

Se tournant vers les applaudisseurs répu-

blicains, l'orateur leur lance cette riposte: « Vous ne teniez pas ce langage dans la séance du 13 juin ! »

Alors, en effet, les opportunistes applaudissaient aux attentats commis contre les Princes de la Maison de France; ils faisaient à Boulanger des ovations enthousiastes.

M. Clémenceau déclare qu'il approuve la mesure prise contre le général Boulanger, mais il pense qu'il faut remonter à la source du mal pour le supprimer.

Le scrutin est ouvert sur l'ordre du jour pur et simple proposé par le gouvernement.

L'ordre du jour pur et simple est adopté par 349 voix contre 93.

Il paraît que dans le vote les deux tiers de la Droite se sont abstenus.

## RAPPEL A L'ORDRE

Dans toute la discussion du budget, la Droite a sans relâche, mais toujours avec une compétence indiscutable et une infatigable énergie, pris en main la défense des intérêts des contribuables, malgré les huées avec lesquelles la majorité républicaine accueillait la plupart de ses amendements.

La discussion est close à la Chambre. Elle s'est terminée par un scandale que l'honorable M. d'Aillières a publiquement dénoncé et flétri. M. d'Aillières a été rappelé à l'ordre par le président. Nous pensons que plus sévèrement le Pays rappellera à l'ordre, aux élections prochaines, la majorité républicaine qui a assez augmenté le gâchis politique pour qu'un Boulanger en ait pu émerger, ne fût-ce que quelques instants, et creusé de cinq millions cinq cent mille francs de déficit le gouffre financier.

Nous ne saurions mieux démontrer au Pays ce scandale qu'en reproduisant, d'après l'Officiel, la protestation éloquent et indignée de M. d'Aillières.

« M. d'Aillières. — Je suis convaincu que tous ceux qui ont quelque souci du libre examen de nos finances, de la sérieuse

discussion de l'impôt, s'associeront à la protestation que je viens apporter.

« Je déclare que j'ai assisté avec la plus grande attention à ce que la commission voudrait appeler la discussion du budget des recettes. Quand nous avons cinq budgets imprimés, il a plu à la commission d'exiger que nous eussions à voter et à suivre la discussion sans texte sous les yeux. La libre discussion de l'impôt n'a pas existé dans cette Chambre. Mais si je n'ai pu comprendre et suivre la discussion du budget des recettes, il est une chose que j'ai cru remarquer, c'est que la commission n'a même pas pris le soin d'établir une corrélation entre le chiffre des recettes qu'elle vous a fait voter et le chiffre des dépenses.

« M. le président de la commission du budget. — Pardon.

« M. d'Aillières. — On vous a demandé de voter un chiffre de recettes de 2 milliards 776 millions 444,244 francs; or, vous avez voté un chiffre de dépenses — le projet est actuellement au Sénat — de 2 milliards 982 millions 4,077 francs. C'est donc un déficit de 5 millions en chiffres ronds...

« M. Peytral, président de la commission du budget. — De 5 millions 500,000 francs.

« M. d'Aillières. — Contre lequel nous protestons de toutes nos forces. Une discussion ainsi conduite, dans laquelle tous nos collègues de la Droite, quand ils venaient à la tribune pour défendre leur opinion, leurs amendements, ont été accueillis par les huées de la majorité...

« M. le président. — J'invite l'orateur à retirer une expression qui a certainement dépassé sa pensée.

« M. d'Aillières. — Je n'ai rien à retirer, et je pense que la lecture de l'Officiel et du procès-verbal éclaircira le pays sur la discussion qui a eu lieu.

« M. le président. — Je vous ai invité à retirer une expression qui n'est pas parlementaire. Puisque vous ne retirez pas l'expression, je vous rappelle à l'ordre.

« M. d'Aillières. — Il me suffit de protester de toutes mes forces, de toute mon in-

41 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

L'Institutrice à Berlin

PAR M<sup>lle</sup> MARIE MARÉCHAL.

Il y avait aussi des patriciennes de Milan, des beautés de Ferrare reconnaissables à la finesse des traits, à la pureté des lignes, puis, pour ne pas oublier les indigènes, des fillettes nées d'or, à la prunelle bleue, marchant lestement dans leurs jupes courtes, de robustes montagnards aux larges chapeaux relevés d'une ganse rouge, le Tyrolien à bretelles vertes — c'est la couleur favorite du pays — avec son feutre empanaché, ses colottes de velours, ses bas étroits dessinant une jambe nerveuse, capable de lutter de vitesse et d'agilité avec celles du chamois. Non, rien de tout cela ne retenait l'attention du voyageur. Il regardait, puis détournant la tête en soupirant, répondait par monosyllabes aux interrogations de Fritz qui vidait la valise et rangeait minutieusement les ustensiles du nécessaire de voyage.

Ah! un nuage de poussière là-bas. Pittoresque tableau! Des bœufs attelés sous le joug, conduits au pas par les bouviers au tablier jaune.

Non, ce n'est pas là ce qu'il cherche. Devant les regards de son âme apparaît comme une douce vision, un pâle et poétique visage qu'il ne saura jamais oublier.

— Allons, murmura-t-il, ce ne sera pas pour ce soir.

En cet instant, trois petits coups discrets sont frappés au dehors, et presque aussitôt la figure rubiconde de Wilfrid Hoffer s'encadre dans l'entre-bâillement de la porte.

Il tient des deux mains un large plateau couvert de flacons.

Le granit à la cerise tant vanté a les honneurs du milieu, tandis qu'autour de lui se rangent les vins du cru, le Ruchelberger à la mousse rose et pétillante, et le Terlaner semblable à la topaze fondue dans son petit tonnelet de cristal.

L'Excellence fait un geste impatient, mais rien n'est capable de déconcerter le digne hôte quand son discours est prêt; et que de choses il tenait en réserve jusqu'à cette heure!

— Mieux que le vin de Champagne français, dit-il, le Ruchelberger éveille la gaieté, noie la plus sombre mélancolie. Quant au Terlaner, c'est le jus de la treille par excellence; son bouquet est celui même des fleurs, et c'est à juste titre qu'on l'appelle « le noble vin du Tyrol ».

Ce serait à croire que le voyageur est sourd et muet, s'il ne faisait signe à Fritz de garder, pour

sa consommation particulière, ce plateau si bien garni.

Fritz rougit de plaisir et l'hôte d'indignation.

Il se remet cependant, en songeant qu'après tout, un chambellan, bien que remplissant les fonctions de valet de chambre, n'est pas complètement indigne de déguster le Terlaner, le Ruchelberger et même le granit à la cerise.

— Son Excellence ne connaît peut-être pas les habitudes du pays, reprend-il avec aplomb. Le matin, dès cinq heures, on descend à la promenade afin de prendre un peu d'exercice et de gagner de l'appétit pour le premier déjeuner, c'est une prescription du docteur Griesemann, prescription fort agréable, car nos promenades sont charmantes, vrais jardins enchaotés parés de bosquets toujours verts.

Hoffer se sentait très fort. Il avait appris par cœur quelques pages du Guide Baedeker, et il ne manquait pas de le servir à ceux de ses clients qui se présentaient sans ledit guide en main.

— Vous y rencontrerez l'olivier au pâle feuillage, mûrissant auprès du grenadier à la fleur de pourpre, continua-t-il. Les lauriers de L'Issus, le nédier du Japon, le myrte de Paphos, le magnolia, le micocoulier se rangent en allées gracieuses autour de la Passew.

— Insupportable bavard, pensa le voyageur, ce serait faire fuir son hôtel s'il ne donnait sur la

route.

Et feignant l'envie de dormir, il allait sans doute congédier l'important, lorsque celui-ci, par une sorte d'instinct divinatoire, prononça un mot...

Ce n'était qu'un mot, six lettres à la vérité, mais quelle puissance magique possédait ce mot pour mettre une larme dans l'œil gris du voyageur, une émotion profonde sur sa physionomie impassible. Le Sésame des contes arabes n'avait pas dû ouvrir plus facilement la porte des trésors hermétiquement close qu'il ne donnait accès dans ce cœur fermé aux plus attendrissants souvenirs.

— Giselle! s'écria-t-il en se dressant tout debout devant son fauteuil qui se renversa avec fracas.

Un fauteuil de bois sculpté, le plus beau de la maison.

— S'il y a la moindre éraflure, je le porterai sur la note, pensa Wilfrid. — Homme extraordinaire! avec son entorse, il se dresse plus vite sur ses pieds que je ne saurais le faire moi-même.

« Oui, Excellence, reprit-il à haute voix, c'est comme j'ai l'honneur de vous le dire, Giselle est plus riante, plus fleurie, Marie-Valléri plus ombreuse, plus touffue.

Toujours le Guide Baedeker.

— De qui parle-t-il donc? murmura l'étranger, qui sembla sortir d'un rêve.

— De nos promenades, l'honneur, la gloire du

dignation, contre le scandale sans précédent de la discussion d'aujourd'hui.

On comprendra que nous laissons à la majorité républicaine toute la responsabilité devant le pays de cette étrange façon d'entendre la libre discussion, et que, pour notre part, nous refusons tous de nous associer à un budget, dans lequel nous n'avons pas pu remplir le mandat que nous ont confié nos électeurs, et dans lequel nous n'avons pas eu la liberté de la discussion de l'impôt.

La Droite a fait siennes et souligné par ses applaudissements répétés la vigoureuse et légitime protestation de l'honorable député de la Sarthe.

La Patrie vient de faire la récapitulation de ce que nous avons vu en France depuis moins de cinq mois :

Le Président de la République obligé de se démettre de ses fonctions devant la réprobation publique ;

Le gendre de l'ancien chef de l'Etat sur les bancs de la police correctionnelle et condamné à deux ans de prison ;

Un général, sous-chef d'état-major au ministère de la guerre, poursuivi également pour escroquerie, en même temps qu'un autre général, sénateur républicain, passait la frontière ;

Un préfet de police flétri dans un jugement, pour avoir soustrait des pièces appartenant à l'instruction judiciaire ;

Le chef du parquet de la Cour accusé de favoriser un accusé ;

La magistrature soupçonnée ;

Un général, commandant de corps d'armée, ancien ministre de la guerre, révoqué et sur le point d'être accusé de conspiration.

Nous avons vu tout cela dans un aussi court espace de temps, et les républicains continuent de se froter les mains. Quelques-uns disent même avec orgueil que sous tout autre gouvernement on n'aurait rien vu de pareil.

#### LES OBSÈQUES DE M. CARNOT

On annonçait avant-hier soir et hier matin que des manifestations boulangistes auraient lieu aux obsèques de M. Carnot père en réponse aux mesures annoncées par M. le président du conseil.

Aussi des mesures d'ordre considérables avaient été prises.

Les environs de l'église Saint-Philippe-du-Roule avaient été complètement évacués et la police, dont le service était triplé, était très nombreuse autour du monument.

Les troupes devant rendre les honneurs étaient beaucoup plus nombreuses que ne l'exige le règlement.

Elles sont arrivées par paquets au lieu d'arriver en masse.

Les omnibus qui desservent le faubourg Saint-Honoré étaient remplis d'agents de police et de gardiens de la paix, en guise de voyageurs.

Le deuil était conduit par le Président de la République, son fils et son frère.

Tout le corps diplomatique, M<sup>re</sup> Rotelli en tête, assistait à cette cérémonie.

pays, la joie et la distraction des étrangers ! On les a nommés ainsi, lorsque les archiduchesses Giselle et Marie-Valérie, fuyant, par ordre des médecins, l'haleine glacée du Danube, sont venues s'abriter en 1871 et 1872 sous notre ciel hospitalier. Les uns préfèrent Giselle, les autres Marie-Valérie. Giselle est un bouquet de fleurs. Des pluies de roses tombent des murs ; des guirlandes de glycine couronnent ses chalets, des cascades de chèvrefeuille et de clématite descendent des balcons des vérandas ; les saules échevelés se mirent dans le cristal de la Passew. Pour moi, si j'osais donner mon humble avis, je dirais que je préfère Marie-Valérie pour sa végétation puissante, sa vue sur la Wontschgau...

Il aurait pu parler longtemps ainsi ; le voyageur ne l'écoutait pas. Toujours debout, les yeux perdus dans leur vague contemplation, il répétait au fond de son cœur ce doux nom de Giselle devenu pour lui sa joie unique, en même temps qu'une implacable torture.

C'est bien, dit-il, quand l'hôte eut fini son enthousiaste description, je vous remercie de vos renseignements, vous pouvez aller...

D'un geste, il montra la porte ; mais la voix semblait plus douce qu'elle n'était sortie jusque-là de ses lèvres hautes.

(A suivre.)

Dans l'assistance, figuraient tous les ministres, un grand nombre de généraux, beaucoup de députés, notamment de la droite, des délégations des diverses associations d'enseignement, dont le défunt était président, une députation de Polonais, etc.

Les honneurs militaires ont été rendus par un détachement du 34<sup>e</sup> régiment de ligne, avec drapeau et musique.

Le Président de la République a accompagné en voiture le cortège jusqu'au cimetière.

Les autres membres de la famille ont suivi à pied.

Beaucoup de monde sur le parcours de l'itinéraire.

A plusieurs reprises, des bousculades se sont produites.

M. Jules Ferry suivait dans sa voiture. Place de l'Opéra, il fut reconnu et signalé par une bande de voyous qui le huèrent. Le cocher voulut filer, mais les voyous, qui étaient fort nombreux, lui barrèrent la route criant : Vive Boulanger ! à bas Ferry ! Les sergents de ville se précipitèrent et eurent toutes les peines du monde à dégager la voiture.

#### LE 18 MARS

Les socialistes révolutionnaires de tous les partis ont célébré l'anniversaire de la Commune.

Beaucoup même n'avaient pas attendu le 18 mars, et les banquets, punchs, conférences, soirées familiales, avaient commencé dès samedi soir.

Au Rocher Suisse, près de l'endroit où furent fusillés les généraux Leconte et Clément Thomas, M. Joffrin a déclaré que lui et son parti étaient des ennemis jurés du général Boulanger, dans lequel ils voyaient un dictateur, un ennemi du peuple.

Partout, du reste, ce sentiment s'est fait jour.

Les principaux orateurs de cette journée ont été, d'après le Figaro : les citoyens Jean Allemano, Champy, E. Chatelain, A. Germain, Piéron ; — Soëns, Paul Brousse, Paulard, J.-B. Dumay, conseillers municipaux ; John Labusquière, Martelet, Boisdio, J.-B. Clément, Victor Dalle, etc. Il faudrait une colonne pour les nommer tous.

Louise Michel a fait à trois heures une conférence où elle a naturellement glorifié la Commune.

Le soir, les blanquistes avaient organisé au Jac Saint-Fargeau un banquet suivi d'un bal.

Il va sans dire que, pendant le dîner, on semble oublier la Commune pour parler surtout du général Boulanger.

Les révolutionnaires de toutes nuances se réjouissent de la « chute » du général qui cependant, à un certain point de vue, peut, lui aussi, passer pour un révolutionnaire.

Boulanger, c'est un sabre, et un sabre radical. Cela suffit pour expliquer l'hostilité que vont lui montrer les collectivistes, possibilistes, anarchistes, etc. Seuls les blanquistes, dont la doctrine est autoritaire, pourraient accepter un sabre ; mais il faudrait que ce fût celui de leur vaillant ami, le général... Eudes.

Il ne faut pas oublier que dans le programme révolutionnaire se trouve cet important article : *Abolition de l'armée permanente.*

Tout ce qui fait partie de l'armée inspire donc de la défiance aux révolutionnaires.

La vérité est que, depuis longtemps, le parti ouvrier a vu grandir avec la plus vive méfiance la popularité du général Boulanger. Les possibilistes surtout, les conseillers municipaux Joffrin, Lavy, Simon-Soëns, etc., ont commencé par lui faire une guerre d'escarmouches. Maintenant c'est une vraie campagne qu'ils dirigent contre lui.

#### BOULANGISME

Les boulangistes ne doivent pas être très satisfaits de la journée du 18 mars à Paris, puisque, partout, Boulanger et ses amis ont été hués.

A Marseille, les affaires du général paraissent en meilleure voie qu'ailleurs, mais M. Félix Pyat refuse de se retirer devant lui. Le *Cri du Peuple* continue d'assurer, d'après les derniers renseignements, que le succès de son ami est assuré.

A Carcassonne a eu lieu un congrès radical socialiste. La candidature du général

Boulanger a été écartée et celle du docteur Ferroul adoptée par cinq cents délégués contre un.

La plupart des journaux étrangers déclarent qu'à leur avis tout le bruit qu'on fait à Paris autour du général Boulanger aboutira à une piteuse défaite.

L'Indépendance belge dit que « c'est ainsi que se terminera l'aventure de plus en plus pitoyable de l'ancien ministre de la guerre dont la maladresse personnelle, jointe à celle d'amis trop zélés, a définitivement compromis la cause.

« Il y a un an, il avait une certaine autorité, aujourd'hui il ne reste plus de lui qu'un personnage affolé de bruit et qui est incapable de jouer son rôle de chef de parti avec le calme et la clairvoyance indispensables. »

L'Indépendance ne cache pas que « les incartades du général ont fait un tort considérable au renom et au prestige de la France à l'étranger. »

#### LES ALLEMANDS ET LE GÉNÉRAL BOULANGER

Parlant de la mise en non-activité du général Boulanger, la *Strassburger Post* se livre aux réflexions suivantes :

« Nous ne désirons pas la guerre, et nous avons le désir sincère de vivre en paix avec la France. Mais si la guerre devait éclater, malgré tout, Dieu veuille alors que le général Boulanger soit commandant en chef de l'armée française. Contre lui nous n'aurons pas besoin de notre vieux de Moltke, un simple adjudant de notre chef d'état-major suffira. »

#### UNE LETTRE DU DUC D'AUMALE

Une intéressante collection d'autographes a été vendue lundi à l'hôtel Drouot. On s'est disputé une lettre de S. A. R. le duc d'Aumale, écrite un mois après la mort de Louis-Philippe, et datée de Claremont, 29 septembre 1850. Voici le texte de cette lettre :

« Mon cher ami,  
J'ai été bien touché mais non surpris de la part que vous prenez à ma douleur. Je sais que vous vous associez à tout ce qui peut m'arriver d'heureux ou de malheureux, et je vous sais trop bon Français pour ne pas donner de justes regrets à la mémoire d'un des meilleurs princes et des plus libéraux qui aient jamais régné sur la France...

« Chacun de nous s'occupe et travaille à sa manière. Nous gémissons de la situation de la France et nous faisons des vœux pour qu'il nous soit donné un jour ou l'autre de l'aider à sortir de la situation humiliante dans laquelle elle végète, que l'on voudrait prolonger et qui me fait, quant à moi, plus souffrir dans mon amour-propre civique que tous les désordres qui pourraient l'agiter.

« Enfin, que Dieu protège la France ! Qu'il l'éclaire et nous permette de la servir encore.

« Votre affectionné,  
H. D'ORLÉANS. »

Cette lettre s'est vendue 80 francs.

#### LA MISSION FRANÇAISE A BERLIN

L'arrivée de la mission militaire française à Berlin a donné lieu à un léger incident qui n'avait pas été connu jusqu'ici.

Un seul officier avait été envoyé pour le recevoir à la gare, et, par un malencontreux hasard, il ne parvint pas à rencontrer les délégués français à leur arrivée.

Le général Billot se montra naturellement très formalisé de cette négligence, qui contrastait singulièrement avec l'accueil empressé que recevaient les autres envoyés et délégués.

Le lendemain, quand la mission française fut présentée au château, le prince Guillaume exprima lui-même aux envoyés français ses regrets de ce malentendu de la veille et mit fin ainsi à cet incident.

Samedi, le roi des Belges, le roi de Saxe, le roi de Roumanie, le prince de Galles et les membres des différentes délégations sont allés successivement déposer leurs cartes au Central-Hôtel, où était descendue la mission française.

Dans l'après-midi, le général Billot et les officiers de la mission ont assisté, comme les autres délégations, à la réception de l'impératrice Augusta, qui leur a fait un accueil très empressé.

M. le général Billot et les autres membres de la mission française ont été reçus dimanche par l'empereur Frédéric III au château de Charlottenbourg, à trois heures.

L'Empereur avait l'air fatigué.

Il n'a pas parlé. Il a communiqué avec ses visiteurs par écrit.

Il a exprimé ainsi ses souhaits de bienvenue pour la mission française et ses remerciements pour la démarche qu'elle était venue accomplir aux obsèques de son père. L'Empereur espère le maintien et le développement des bonnes relations entre les deux pays.

Il a prié M. le général Billot de porter à M. le Président de la République ses condoléances personnelles pour la mort de M. Carnot père, au sujet de laquelle il a déjà fait parvenir à Paris ses condoléances officielles.

La mission française est partie lundi soir à 9 heures 1/2 de Berlin pour Paris, où elle a dû arriver hier soir.

#### PROCLAMATION

#### AUX ALSACIENS-LORRAINS

Strasbourg, 19 mars.

S. M. l'Empereur a publié la proclamation suivante :

« Nous, Frédéric, par la grâce de Dieu, empereur allemand et roi de Prusse, notifications et faisons savoir par la présente ce qui suit :

« Après que Sa Majesté feu l'empereur Guillaume, notre bien-aimé seigneur et père, a, suivant la décision de Dieu, quitté cette terre, la dignité impériale allemande et avec elle, conformément aux lois de l'empire, le gouvernement du Reichsland ont été transférés à nous. Nous en avons pris possession au nom de l'empire, résolu de sauvegarder les droits de l'empire sur ces territoires allemands qui, après un long intervalle de temps, ont été réunis de nouveau à la patrie.

« Nous avons conscience de la tâche qui nous incombe d'entretenir dans ce pays le sens allemand et les mœurs allemandes, de protéger le droit et la justice et de travailler à la prospérité et au bonheur de ses habitants.

« Dans nos efforts pour satisfaire à cette tâche, nous comptons sur la confiance et sur le dévouement de sa population, ainsi que sur la loyauté et sur la fidélité au droit de toutes les autorités et de tous les fonctionnaires.

« Nous demandons et nous attendons le respect consciencieux des lois. De notre côté, nous accorderons aussi notre impériale protection aux droits de chacun.

« Par une justice impartiale et par une administration respectueuse de la loi, bienveillante et prudente, mais conduite d'une main ferme, la réunion imprescriptible de l'Alsace-Lorraine avec l'empire allemand deviendra aussi étroite qu'elle l'a été au temps de nos ancêtres, avant que ces pays allemands aient été arrachés à leur antique et glorieuse union avec les populations de la même race, leurs compatriotes.

« Nous ordonnons que la présente proclamation soit promulguée dans le *Bulletin des lois*.

« Donné à Charlottenbourg, le 15 mars 1888.

Signé : FRÉDÉRIC.

Contresigné : Prince DE HOHENLOHE.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 mars.

Le marché conserve son allure satisfaisante avec tendance à la hausse : 3 0/0, 82.07 ; 4 1/2 0/0, 107.05.

L'action du Crédit Foncier se traite à 1.381. Les obligations à lots du Crédit Foncier donnent lieu à un large mouvement de transactions. En se portant sur ces valeurs, on ne s'expose pas à diminuer son capital, on est certain au contraire de lui assurer une plus-value, car les cours de 500 francs ne tarderont pas à faire leur apparition. La Société Générale maintient hautement ses cours de 425 francs. Les titres de cette société étant au nominatif, les transactions sur ces valeurs se trouvent forcément restreintes.

Les Dépôts et Comptes courants sont à 600. La Compagnie d'assurances l'Urbaïne-Vie a été tribuée pour l'exercice 1886 un dividende de 40 fr. nets d'impôts. Son système d'assurance complémentaire, combinaison ingénieuse et réellement féconde, est de plus en plus appréciée des classes laborieuses.

L'action du canal de Panama clôture à 283. La commission d'initiative de la Chambre des députés ayant voté lundi, par 8 voix contre 3, la prise en considération du projet relatif aux valeurs à lots, et le rapport devant être déposé avant trois jours,

il est probable que la question sera résolue avant Pâques.  
De 1,098 les Métaux montent à 1,100.  
C'est le 5 avril que les actionnaires de l'Assurance Financière nomment leur nouveau directeur.  
Le bilan de la Société des Immeubles de France pour l'exercice dernier donne un excédent de 1 million 787 mille francs.  
La Banque d'Escompte fait 462.50. La Transatlantique est à 516.25. Le Comptoir d'Escompte cote 1,032.50.  
Grande activité sur le marché de nos chemins de fer.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

24 MARS (2<sup>e</sup> journée de printemps)

Le thermomètre marquait encore ce matin 2 degrés au-dessous de zéro. La neige a repris au lever du soleil. Le vent ne varie pas. Décidément, il ne fait pas bon chanter : C'est le printemps, la feuille pousse.

Allons, on peut dire que dans la température c'est comme dans la République : tout est détraqué.

Hauteur de la Loire, au pont Cessart, mercredi 24 mars, midi : 4<sup>m</sup> 05. — Baisse depuis 24 heures : 0<sup>m</sup> 40.

### Le monôme

Il paraît que le *Petit Parisien* a senti le besoin de présenter sous le jour le plus faux le monôme des sous-officiers de l'École de cavalerie, dont nous avons entretenu nos lecteurs.

D'après le journal républicain, c'est une affaire politique. Le correspondant qui a transmis ces appréciations est un triste personnage, et le rédacteur de cette feuille laisserait croire qu'il n'a jamais été jeune, pour accepter le récit de son correspondant.

Il ne s'est agi, pour nos jeunes sous-off., que de fêter le passage de la première moitié de leur cours à la seconde.

En fait de chapeau de général, ils n'en ont point enlevé. Un chapeau de zinc (forme pour pékin) servant d'enseigne à un chapelier, a eu seul à souffrir ; mais il a été bien réparé et repassé au fer d'argent.

Personne à Saumur ne se méprend sur ces manœuvres d'esprits malades, dénaturant à plaisir les folies de la jeunesse et du champagne, folies qui ne relèvent que des règlements militaires, et personne n'a songé à réclamer une sévère répression.

La *Petite France*, bien posée pour ne pas parler scandale, et le *Ralliement* d'Angers, ont reproduit la version du *Petit Parisien*.

### Une prétendue séquestration

La *Petite France*, comme tant d'autres journaux radicaux, avait publié un fait scandaleux de séquestration par une communauté religieuse de Grenoble. Tout était mensonge et fausseté. Les journaux sont menacés de poursuites, et la feuille de M. Wilson, sous le titre : « RÉCIT ERRONÉ », publie cette tardive rectification :

« Nous avons, il y a quelque temps, reproduit, d'après un autre journal, le récit d'un prétendu scandale qui se serait passé à Grenoble. Une jeune fille, propriétaire d'une fortune considérable, aurait été séquestrée dans un couvent, et elle n'aurait pu en sortir que grâce à l'intervention de sa famille.

« Nous devons à la vérité de reconnaître, d'après les renseignements que nous avons recueillis, que ce récit est faux de tous points. Nous regrettons donc de l'avoir accueilli et nous considérons comme un devoir de loyauté de retirer les observations dont nous l'avions accompagné. »

Nous attendons de TOUS les journaux républicains qui se sont fait l'écho de ce prétendu scandale, même rectification.

Combien de récits aussi erronés font-ils avaler à leurs trop crédules lecteurs !

On annonce que la communauté des Ursulines de Grenoble a fait assigner en diffamation de nombreux journaux producteurs de la fausse nouvelle dont nous parlons ci-dessus. En Vendée seulement, on cite le *Libéral*, de La Roche-sur-Yon, et l'*Avenir*, de Fontenay.

## L'UNION SAUMUROISE

### Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime

Conférence patriotique de M. Henri De-loncle, délégué de la Ligue des Patriotes, le Dimanche 25 mars 1888, à 4 heures du soir, au Théâtre.

Ouverture à midi et demi.  
Entrée des invités et du public par la porte ordinaire.

Entrée des sociétaires porteurs de leurs insignes par la porte du concierge.

Les fauteuils d'orchestre et les deux loges d'avant-scène sont réservées pour les invités et la Presse.

Les loges officielles sont également réservées.

La Musique Municipale prêtera son concours.

Entrées absolument gratuites, mais une quête sera faite au profit de l'Union Saumuroise, dans le but d'achat de nouveaux appareils de gymnastique.

Le soir, à 6 heures, banquet par souscription, à l'hôtel de Londres. — Prix : 7 fr. par personne.

M. Langlois, secrétaire de la Société, rue du Portail-Louis, est chargé de recueillir les souscriptions.

Hier soir, comme un voyageur venait de quitter le fiacre n° 9 et que le cocher était descendu de son siège pour recevoir le prix de sa course, le cheval a pris le mors aux dents en face l'hôtel Budan et a descendu la place de la Bilange et la rue d'Orléans au grand galop. Dans cette course effrénée, l'essieu s'est brisé et le fiacre traînait sur le côté. L'animal a été arrêté par un officier rue du Portail-Louis, à peu de distance du café de la Paix.

Il n'y a eu aucun accident de personne.

### VACANCES SCOLAIRES

Par décision de M. le préfet de Maine-et-Loire, les vacances de Pâques, dans les écoles primaires publiques du département, sont fixées du jeudi 29 mars au 5 avril.

Par décision du 8 mars courant, M. Foucher, docteur en médecine, demeurant à Chinon, a été nommé médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve, et est désigné pour être employé aux bataillons actifs du régiment d'infanterie d'Angers (armée active).

QUESTIONNAIRE. — Les chambres de commerce viennent de recevoir un questionnaire sur les résultats de la loi du 8 décembre 1883 concernant les élections consulaires, résultats qui sont loin, on le sait, d'avoir donné les résultats prévus ; elles sont également consultées sur la convenance de classer parmi les établissements incommodes les industries employant des machines à coudre mues par la vapeur.

MONTREUIL-BELLAY. — Le 17 mars, M. Guillot, juge de paix de Vihiers, se promenant en bateau sur le Thouet, a découvert, à l'île-Tribert, le cadavre d'un enfant nouveau-né, du sexe féminin, qui flottait entre des branches d'arbres.

Le docteur Gilbert a constaté que l'enfant était né viable et à terme et qu'il avait séjourné huit jours dans l'eau.

### Le crime du quai Ligny

Nouveaux détails.

Rouquet, Paul-Maurice, auteur de ce crime, est âgé de 46 ans 1/2 ; il habitait avec ses parents au n° 7 de la rue Chapelière, à Angers.

D'après certains renseignements que nous avons recueillis, il serait d'un caractère vif et emporté, mais jusqu'à ce jour il n'avait donné lieu à aucune plainte sérieuse.

Rouquet était occupé chez M. Gautron en qualité de commis de bureau.

Aussitôt le coup porté à Dugast, il resta atterré près de sa victime, et lorsque son patron et M. Gourdon le transportèrent dans une chambre il les aida. Il alla même chercher les médicaments chez le pharmacien.

Comprenant tout l'odieuse de l'acte qu'il venait de commettre, il se mit à pleurer et montra le plus grand désespoir ; il partit en disant qu'on ne le reverrait plus.

D'après sa déclaration, il serait allé jusqu'à Suette, petit hameau sis près de Seiches et à 20 kilomètres environ d'Angers. Pris

de remords, il revint sur ses pas et se rendit au commissariat central de police où il se constitua prisonnier. Il était onze heures du matin, il avait donc marché depuis 7 heures lundi soir jusqu'à hier 4 heures, soit 46 heures environ.

Dugast, Auguste, victime de cet inconscient jeune homme, est âgé de 31 ans, marié et père de deux enfants, domicilié au n° 45 de la rue du Port-Ligny. Les habitants du quartier ne tarissent pas d'éloges sur ce ménage.

La nuit qui a suivi le crime a été pleine d'angoisses pour ce malheureux qui, après une longue agonie, a expiré hier, mardi, à midi.

A midi et demi, Rouquet a été conduit au Parquet où il a subi un premier interrogatoire dans lequel il a retracé la terrible scène qui a causé la mort de Dugast.

(Ralliement.)

### LE COMMERCE DES SOUS EN ITALIE

Le *Soleil du Midi* publie un article intéressant dans lequel il expose la spéculation que font en ce moment les Italiens en nous inondant de leur monnaie et de leurs sous. L'autre jour, un de nos plus honorables négociants en métaux nous faisait toucher du doigt la légèreté de la France qui ne fait rien pour arrêter le trafic que fait chez nous et à nos dépens l'Italie avec sa monnaie de cuivre ou d'argent.

Voici les chiffres authentiques que me donnait mon ami sur la valeur et l'importance de ce négoce qui nous mène à une catastrophe financière :

« La monnaie d'argent italienne qui circule au pair en France est au titre de 833 d'argent pour 1,000, c'est-à-dire que, dans un kilogr. d'argent italien, il y a 833 grammes d'argent et 167 grammes de cuivre.

« En ce moment, l'argent pur vaut 460 francs 83 centimes le kilogr. Donc, 833 grammes représentent 433,97. Ainsi, sur chaque kilogr. d'argent que nous payons 200 fr. aux Italiens, nos voisins gagnent sur nous 66 fr. 03.

« Et pour le cuivre, c'est bien autre chose.

« Regardez donc vos poches, examinez les sous que l'on vous rend contre votre argent. Sur dix de ces sous, vous en trouverez six ou huit de provenance italienne. Pourquoi cette invasion ? L'explication est bien simple.

« Un kilogr. de cuivre vaut en ce moment — après la hausse de ces temps derniers — trois francs vingt centimes. Or, un kilogr. de sous représente dix francs. Les Italiens gagnent donc six francs quatre-vingts centimes par kilogr. de sous qu'ils font entrer en France.

« C'est un bon métier que celui de marchand de sous.

« C'est un commerce connu sur nos frontières, et il est tellement pratiqué que vous ne voyez plus en Italie que du papier gras représentant 25 ou 30 centimes, ce papier sale qui, jadis, communiqua la gale à tout un quartier de Rome.

« En ce qui concerne les pièces d'argent, nous sommes obligés de les subir, ajoute notre confrère, mais personne ne saurait rendre obligatoire la circulation des sous italiens qu'on est parfaitement en droit de refuser. »

### TERRIBLE ACCIDENT A ROUEN

Un terrible accident vient de plonger dans le deuil le corps d'officiers du 12<sup>e</sup> chasseurs, à Rouen.

Le capitaine Rativet se rendait au quartier de cavalerie samedi matin, lorsqu'il fut renversé par un écart de son cheval. On s'empressa pour le relever et on le transporta dans une maison voisine où il expira presque sur-le-champ. Les officiers du régiment, prévenus aussitôt, n'ont pu que constater la mort de leur camarade.

Cet officier était très connu à Rouen, où il ne comptait que des amis. Sa mort terrible cause des regrets profonds à ses chefs et à ses camarades.

Brave, énergique, esclave du devoir, il était, dans toute la force du terme, un excellent officier de cavalerie, et c'est tout un passé de dévouement et de longs et loyaux services en Algérie et en France que la mort vient de briser si brutalement.

Nous apprenons que depuis plusieurs jours on vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, à la suite de baisse de prix :

Le Sucre, 1 fr. 05 le kilog. ;  
Le Café grillé, 2 fr. 30 le 1/2 kilog. ;  
La Bougie, 0,05 cent. de moins par paquets sur toutes les sortes ;  
Les Petits pois et Haricots verts, 0,50 cent. la boîte ;  
Le Savon blanc extra, 0,30 cent. le 1/2 kilog.

## Dernières Nouvelles

DÉPART DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE

Berlin, 20 mars.

Le général Billot et sa suite sont partis à midi pour Paris.

Ils ont été accompagnés à la gare par le major Boeckh, qui était attaché à leur personne, et par le personnel de l'ambassade.

### Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 21 mars, 1 h. 55, soir.

Aucune nouvelle officielle au sujet de la composition du conseil d'enquête n'est encore parvenue.

On affirme que le rappel du général Ferron à l'activité, paru ce matin à l'*Officiel*, coïnciderait avec sa désignation comme membre du conseil d'enquête.

L'adhésion du général Faidherbe comme président n'est pas encore définitive.

Les amis du ministère font courir le bruit que le gouvernement attendra le résultat des élections de dimanche prochain pour rendre officiel le renvoi de M. Boulanger devant le conseil d'enquête.

Les Propriétaires de la Maison de Vente à Crédit par Abonnement

### L'ÉPARGNE POPULAIRE

3 et 5, rue Plantagenet, Angers

87, rue d'Orléans, Saumur,

Ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle, que par suite de la réorganisation complète de leur Maison et de la création de plusieurs Rayons, ils feront, à partir du 10 MARS, subir à toutes leurs Marchandises une baisse de prix assez importante pour défier toute concurrence.

Complets Haute Nouveauté, depuis 33 fr.

### LA JEUNE MÈRE

Fondé en 1874 par le Dr Brochard

6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

On s'abonne sans frais, à Saumur, aux bureaux de l'*Echo Saumurois*, 4, place du Marché-Noir.

### MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.  
Union postale . . . . . 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 mars :

TEXTE. — Trois sur trois cents ! par M. J. Girardin. — Hammarby, maison de campagne de Linné, par M. C. — Charles Darwin, par M. A. de Quatrefages. — Tartares nomades, par M. C. — L'Étève de Léoni, par M<sup>me</sup> J. Colomb. — Le boulet de Jean de Bueil, par M. L. M. — Les Ours de Berne, par M. E. L. — Une aventure de Mascarille, par M<sup>me</sup> J. Colomb. — Le Macaron, par M. E. L.

GRAVURES. — Trois sur trois cents ! dessin de M. Giacomelli. — Hammarby, dessin de M. A. de Bar. — Tartares nomades, dessin de M. Marlin. — La fosse aux ours, à Berne, dessin de M. A. de Bar. — Un barbier chirurgien, dessin de M. Gilbert. — Le Macaron, dessin de M. A. Clément.

### Grand Théâtre d'Angers.

Judi 22 mars,

Au bénéfice de M. DELVOYE, baryton.

La Mascotte, opéra-comique en 3 actes.

Le Maître de chapelle, opéra-comique en 1 acte, avec le concours de M<sup>me</sup> Justin-NÉE.

Samedi 24 et dimanche 25 mars,

Les Amours du Diable, opéra féerique à grand spectacle, avec costumes et décors nouveaux. Grande mise en scène.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M<sup>r</sup> LE BARON, notaire à Saumur (Maine-et-Loire), et de M<sup>r</sup> COLLIN, notaire à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

**LICITATION ENTRE MAJEURS**  
Avec admission d'étrangers

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,  
Le Jeudi 29 mars 1888,  
à midi,  
En l'étude et par le ministère de M<sup>r</sup> LE BARON, notaire à Saumur,

**DEUX MAISONS**

Situées à Nancy (Meurthe-et-Moselle),  
Appartenant à M. et M<sup>me</sup> CHAGNEAUD,  
L'une rue des Quatre-Eglises, n° 71, sur la mise à prix de... 25.000 fr.  
L'autre, rue Isabey, n° 61, sur la mise à prix de... 35.000 fr.  
On adjugera même sur une seule enchère.  
S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>r</sup> LE BARON ou à M<sup>r</sup> COLLIN. (179)

**A LOUER DE SUITE**  
**APPARTEMENT**

De six pièces, au premier ou au second,  
Route d'Angers, en face la gare.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,  
**MAISON**  
Située rue de la Comédie, n° 7.  
S'adresser à M. FAYARON.

**A LOUER**

Belle Cave en roc  
S'adresser rue des Basses-Perrières, 24. (126)

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean 1888,  
**UNE PETITE MAISON**

Faisant le coin de la rue Daclier et de la rue du Marché-Noir.  
S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Daclier, 24, ou à M<sup>r</sup> AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

**A CÉDER**

Pour cause de santé,  
**Epicerie et Débit de Vin**  
Situés rue de Fenet, 58, à Saumur.

**BILLARD A VENDRE**

Rue de Fenet, 58, Saumur.

**A VENDRE**

La plus grande **CAVE** de Saumur  
Située rue du Presbytère,  
Propre au commerce des vins ou comme glacière.  
S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande place, le mari comme cocher et la femme comme cuisinière. (132)

**Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils**

Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'Eta  
**BUREAU CENTRAL: rue Daclier, 41, à SAUMUR**

ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE

**DÉMÉNAGEMENTS**

PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER

**VOITURES CAPITONNÉES**

Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des Mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

UN HOMME d'un certain âge demande un emploi de bureau dans une maison de commerce ou dans une administration.  
S'adresser au bureau du journal.

**MANUFACTURE**

DE  
**PIANOS et HARMONIUMS**

**LÉPICIER & COLLMANN**

Rue de Montreuil, 119, Paris.  
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.  
12 Médailles d'or et autres.

Tous les **Pianos et Harmoniums** LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la maison Lépiciér et Collmann, est en ce moment à Saumur.

S'adresser à l'hôtel de Londres.

**EPICERIE PARISIENNE**

**MAISON IMBERT ET FILS**

33, rue d'Orléans, et 38, rue Daclier, Saumur.

**GRANDE BAISSÉ DE PRIX**

|  |      |
|--|------|
| SUCRE, 1 <sup>er</sup> choix, cassé ou en pains, le kilog. | 1 05 |
| — cassé régulier, le kilog....                             | 1 15 |
| CAFÉ GRILLÉ, bonne qualité, le 1/2 kilog..                 | 2 40 |
| — 1 <sup>re</sup> qualité,                                 | 2 60 |
| — extra,   | 2 80 |
| — mélange supérieur  | 3 »  |

**LE COLLÈGE DE SAUMUR**

PRÉPARE AUX  
**ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS**  
ET A L'EMPLOI

**D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte**

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1<sup>er</sup> Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

**SANS PALAIS** **DENTS** **NI CROCHETS**

**Léon A. Fresco**

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 MARS.**

| Valeurs au comptant                | Clôture précé. | Dernier cours. | Valeurs au comptant               | Clôture précé. | Dernier cours. | Valeurs au comptant                  | Clôture précé. | Dernier cours. | Valeurs au comptant           | Clôture précé. | Dernier cours. |
|------------------------------------|----------------|----------------|-----------------------------------|----------------|----------------|--------------------------------------|----------------|----------------|-------------------------------|----------------|----------------|
| 3 % .....                          | 81 90          | 81 95          | Est .....                         | 795 —          | 793 25         | OBLIGATIONS.                         |                |                | Gaz parisen .....             | 522 —          | 523 —          |
| 3 % amortissable .....             | 85 85          | 86 10          | Paris-Lyon-Méditerranée .....     | 1265 —         | 1268 75        | Ville de Paris, oblig. 1855-1860     | 531 —          | 533 —          | Est .....                     | 390 —          | 391 —          |
| 3 % (nouveau) .....                | —              | —              | Midi .....                        | 1160 —         | 1161 25        | — 1865, 4 % .....                    | 523 25         | 524 50         | Midi .....                    | 399 —          | 399 —          |
| 4 1/2 % (nouveau) .....            | 106 85         | 107 —          | Nord .....                        | 1541 25        | 1540 —         | — 1869, 3 % .....                    | 410 25         | 412 —          | Nord .....                    | 407 50         | 408 —          |
| Obligations du Trésor .....        | 510 —          | 515 —          | Orléans .....                     | 1344 50        | 1340 —         | — 1871, 3 % .....                    | 400 —          | 403 —          | Orléans .....                 | 400 —          | 400 —          |
| Banque de France .....             | 3600 —         | 3580 —         | Ouest .....                       | 897 50         | 900 —          | — 1875, 4 % .....                    | 523 50         | 525 50         | Ouest .....                   | 399 —          | 399 —          |
| Société Générale .....             | 451 25         | 452 50         | Compagnie parisienne du Gaz ..... | 1410 —         | 1410 —         | — 1876, 4 % .....                    | 523 25         | 523 —          | Paris-Lyon-Méditerranée ..... | 388 75         | 389 —          |
| Comptoir d'escompte .....          | 1032 50        | 1037 50        | Canal de Suez .....               | 2132 50        | 2137 50        | Bons de liquid. Ville de Paris ..... | 531 —          | 530 —          | Paris-Bourbonnais .....       | 398 —          | 398 —          |
| Crédit Lyonnais .....              | 580 —          | 580 —          | C. gén. Transatlantique .....     | 516 25         | 516 25         | Obligat. communales 1879 .....       | 480 —          | 479 50         | Canal de Suez .....           | 599 —          | 599 75         |
| Crédit Foncier, act. 500 fr. ..... | 1380 —         | 1380 —         | Russe 5 0/0 1870 .....            | 99 10          | 99 25          | Obligat. foncières 1879 3 % .....    | 487 —          | 489 —          | Panama 6 0/0 .....            | 350 —          | 360 —          |
| Crédit mobilier .....              | 315 —          | 310 —          |                                   |                |                | Obligat. foncières 1 83 3 % .....    | 384 —          | 382 —          |                               |                |                |
| Canal Inter.-Panama .....          | 288 75         | 290 —          |                                   |                |                |                                      |                |                |                               |                |                |

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

| SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS |             |            |             |            |            |           | SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ |              |           |           |           | SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR. |             |             |            |           |           |            |   |
|--|-------------|------------|-------------|------------|------------|-----------|---------------------------|--------------|-----------|-----------|-----------|-----------------------------------|-------------|-------------|------------|-----------|-----------|------------|---|
| STATIONS                                 | Expr. matin | Omn. matin | Mixte matin | Mixte soir | Expr. soir | Omn. soir | STATIONS                  | Mixte matin  | Omn. soir | Omn. soir | Omn. soir | STATIONS                          | Mixte matin | Mixte matin | Expr. soir | Omn. soir | Omn. soir | Expr. soir |   |
| Saumur(ori.)                             | 2 03        | 6 53       | »           | »          | 1 38       | 4 16      | 5 34                      | Saumur(ori.) | »         | 4 16      | 8 34      | Saumur(ori.)                      | 7 57        | 11 54       | 1 35       | 3 05      | 5 42      | 11 7       |   |
| Saumur(état)                             | »           | 6 50       | 8 31        | 10 37      | »          | 4 13      | 8 30                      | Saumur(état) | 8 31      | 4 13      | 8 30      | Vivry                             | 8 10        | 12 09       | »          | 3 17      | 5 54      | »          |   |
| Nantillyhalte                            | »           | 7 03       | 8 37        | 10 44      | »          | 4 26      | 8 43                      | Nantilly     | 8 37      | 4 26      | 8 43      | Blou                              | 8 19        | 12 18       | »          | 3 26      | 6 03      | »          |   |
| Varr.-Chacé                              | »           | 7 09       | 8 48        | 10 52      | »          | 4 32      | 8 49                      | Montreuil(a) | 9 10      | 4 55      | 9 08      | Vernantes                         | 8 32        | 12 31       | »          | 3 29      | 6 14      | »          |   |
| Brézé-s.-Cyr                             | »           | 7 17       | 9 02        | 11 »       | »          | 4 40      | 8 56                      | — (dép.)     | 9 20      | 5 »       | 9 20      | NoyantMéon                        | 8 59        | 12 59       | 2 13       | 4 04      | 6 38      | 11 47      |   |
| Montreuil(a)                             | 2 31        | 7 29       | 9 19        | 11 15      | 2 06       | 4 55      | 9 08                      | le Vaudelnay | 9 40      | 5 11      | 5 17      | Chât.-d-Loir                      | 10 07       | 2 14        | 2 56       | 5 09      | 7 45      | 12 31      |   |
| — (dép.)                                 | 2 34        | 7 33       | »           | 11 24      | 2 08       | 4 59      | 9 11                      | Baugé        | 9 50      | 5 20      | 5 44      | »                                 | »           | »           | »          | »         | »         | »          | » |
| Thouars                                  | 2 53        | 8 »        | »           | 11 57      | 2 27       | 5 27      | 9 38                      | Doué         | 9 57      | 5 27      | 6 21      | »                                 | »           | »           | »          | »         | »         | »          | » |
| Loudun                                   | »           | 8 10       | »           | »          | 2 52       | »         | 9 52                      |              |           |           |           |                                   |             |             |            |           |           |            |   |
| Poitiers                                 | »           | 10 33      | »           | »          | 5 »        | »         | 12 12                     |              |           |           |           |                                   |             |             |            |           |           |            |   |

**LIGNE D'ORLÉANS**

ANGERS — SAUMUR — TOURS

| STATIONS    | Diréc. matin | Omn. mixte matin | Expr. mixte matin | Omn. mixte soir | Expr. mixte soir | Diréc. soir |
|-------------|--------------|------------------|-------------------|-----------------|------------------|-------------|
| Angers      | 2 19         | 6 30             | 8 45              | 11 29           | 2 57             | 5 35        |
| La Ménitrie | 2 52         | 7 10             | 9 10              | 12 08           | 3 42             | 6 13        |
| Les Rosiers | »            | 7 19             | 9 18              | 12 17           | 3 52             | 6 23        |
| St-Clément  | »            | 7 26             | »                 | 12 24           | 3 59             | 6 29        |
| St-Martin   | »            | 7 33             | »                 | 12 31           | 4 07             | 6 36        |
| Saumur(a)   | 3 22         | 7 48             | 9 34              | 12 44           | 4 20             | 6 49        |
| — (dép.)    | 3 27         | 7 52             | 9 37              | 12 48           | 4 31             | 6 58        |
| Varennes    | »            | 8 05             | 9 48              | 1 01            | 4 45             | 7 06        |
| Port-Boulet | 3 52         | 8 20             | 9 57              | 1 15            | 5 01             | 7 20        |
| Langeais    | 4 26         | 8 59             | 10 19             | 1 53            | 5 46             | 7 59        |
| Tours       | 5 05         | 9 42             | 11 05             | 2 36            | 6 35             | 8 42        |

TOURS — SAUMUR — ANGERS

| STATIONS    | Expr. matin | Omn. mixte matin | Omn. mixte matin | Omn. mixte soir | Expr. mixte soir | Diréc. mixte soir |
|-------------|-------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|-------------------|
| Tours       | 1 23        | 5 »              | 7 15             | 11 39           | 2 05             | 5 25              |
| Langeais    | 2 12        | 5 43             | 8 »              | 12 13           | 2 49             | 6 08              |
| Port-Boulet | 2 38        | 6 20             | 8 30             | 12 46           | 3 09             | 6 43              |
| Varennes    | »           | 6 32             | 8 51             | 12 57           | »                | 6 54              |
| Saumur(a)   | 2 57        | 6 45             | 9 04             | 1 08            | 3 24             | 7 06              |
| — (dép.)    | 3 03        | 6 52             | 9 12             | 1 13            | 3 29             | 7 12              |
| St-Martin   | »           | 7 06             | 9 26             | 1 25            | »                | 7 29              |
| St-Clément  | »           | 7 13             | 9 33             | 1 31            | »                | 7 39              |
| Les Rosiers | »           | 7 21             | 9 41             | 1 38            | 3 45             | 7 48              |
| La Ménitrie | 3 22        | 7 33             | 9 52             | 1 48            | 3 47             | 7 59              |
| Angers      | 3 57        | 8 21             | 10 41            | 2 30            | 4 12             | 8 39              |

SAUMUR — LA FLÈCHE

| STATIONS  | Expr. matin | Omn. mixte soir | Omn. mixte soir | Expr. mixte soir | Diréc. mixte soir |
|-----------|-------------|-----------------|-----------------|------------------|-------------------|
| Saumur    | 7 05        | 1 18            | 7 20            | La Flèche        | 7 15              |
| Vivry     | 7 21        | 1 31            | 7 33            | Clefs            | 7 33              |
| Longué    | 7 45        | 1 45            | 7 48            | Baugé            | 7 53              |
| Jumelles  | 8 08        | 1 57            | 8 01            | Jumelles         | 8 09              |
| Baugé     | 8 33        | 2 13            | 8 18            | Longué           | 8 24              |
| Clefs     | 9 01        | 2 30            | 8 37            | Vivry            | 8 38              |
| La Flèche | 9 20        | 2 45            | 8 52            | Saumur           | 9 55              |